

S N O I

IDENTITÉ
PRÉSUMÉE
NATIONALE,
= SALOPERIE !



Uranium

Ça s'agite autour des déchets !



Dossier Mobilité

Se déplacer autrement.



Rural & Glam'

Le premier (...et dernier) féminin du Plateau.



Meymac : Bristol-Myers-Squibb un an après la grève

Tarnac,

un an après piètre remake

Un an après les arrestations du 11 novembre 2008, les avocats des interpellés ont diffusé une "contre-enquête" qui démonte plusieurs points clefs du dossier. Pourtant, le mardi 24 novembre à Tarnac, la SDAT (Sous direction anti-terroriste) débarquait à nouveau, procédant à une nouvelle arrestation. Nous publions ci-dessous le communiqué que le jour même faisait paraître le comité de soutien.

SOUTIEN TARNAC



Ce matin à 6H30, la SDAT s'est permis de procéder à une nouvelle arrestation parmi les "proches" des inculpés. Le juge Fragnoli nous avait presque fait couler une petite larme la semaine dernière en se targuant, dans *Libération*, de procéder dans ce dossier avec toute "l'humanité" dont il était capable. Il aura, ce matin encore, fait montre de la finesse que nous lui connaissions : 15 gros malins de la SDAT pour défoncer une porte et braquer deux enfants de 4 et 6 ans dans leur lit. Tout cela afin d'interpeller une personne qui avait déjà été arrêtée le 11 novembre 2008, à partir d'éléments du dossier plus que fantasques et en leur possession depuis le premier jour. Evidemment, nous comprenons ce qui est en oeuvre ici. Alors que les deux éléments centraux de

leur accusation, à savoir la filature de Julien et de Yildune et le témoignage sous X, ont été largement balayés par des révélations récentes, les tristes clowns continuent leur fuite en avant, usant de prétextes toujours plus risibles afin de faire diversion. Il est à noter que le juge Fragnoli, encore et toujours lui, aurait déclaré à des journalistes qu'il ne procéderait pas à une reconstitution de la soi-disant nuit des sabotages. Il semblerait donc définitivement vouloir couvrir ce qui, chaque jour un peu plus, ressemble à des faux réalisés par la SDAT. Souhaitons lui bonne chance, il en aura bien besoin.

Par delà cette pathétique tentative de diversion, nous voyons une fois de plus ce que l'anti-terrorisme permet et se permet. Comme lors des deux

J'aime Fairuz, le chant grégorien,
Warda el Djazaira, et les chants
Russes, Mozart, Cheb Idir, Brahms,
Souad Massi, Nassima El Hor, Hector
Berlioz, Khaled el Guelmi, etc..
le piano, le violon, le oud, la cornemuse
et la ghaita marocaine !
J'aime Voltaire, Victor Hugo, Boualem
Sansal, Y.Khadra, Kateb Yacine
M Ndiaye, Tieno Monémemo, Assia
Djebar, Malika Mokkedem ! Mes amis
sont noirs, jaunes, blancs, Maghrébins !

rien que du beau monde !

J'aime les Bordeaux, les Corbières, la
Bokhra, la Mondeuse Elben, le Mascara,
les Côtes du Rhône, le cassoulet, le
couscous à l'orge, le loup en croûte de sel,
les nems cambodgiens, la pastilla, la
cuisine libanaise, etc.. !

rien que des bons crus !

Confondre citoyenneté républicaine
française et identité française est une
connerie et une basse stratégie politique.

Je suis un mauvais français, pas de
béret, pas de baguette sous le bras, ni
de camembert odorant, ni 2 litres de
pinard. Le cliché du franchouillard n'est
pas celui de cette identité imbécile, sauf
sa caricature.

La citoyenneté, sinon foutez moi la paix.
Et un bras d'honneur à Besson !

allez, venez, qu'est ce que je vous sers un petit rouge ou
un petit blanc ou un petit noir ?

vagues d'arrestations précédentes, des amis des inculpés sont arrêtés en pleine rue ou en plein sommeil pour subir 96 heures de garde à vue et donc de pression et d'humiliation. La démocratie ça se maintient comme ça peut.

Nous interprétons cette nouvelle tentative d'intimidation comme la seule réponse qu'ait trouvée Mr Fragnoli à l'effondrement de son instruction. Gageons que les semaines à venir nous permettront de définitivement en finir avec cette farce, comme avec sa carrière.

Suivre l'actualité du dossier :
www.soutien11novembre.org

IPNS

Trimestriel édité par l'association
IPNS.

Clin d'oeil à "l'imprimé par nos soins"
que connaissent les associations, notre titre décline diffé-
remment ses initiales dans chaque numéro.

Directeur de publication : Michel Lulek
23340 Faux la Montagne

Mise en page graphique, illustrations : Michel Bernard



Imprimerie : Rivet Presse Edition
Imprimerie labellisée Imprim'vert.
Produit certifié PEFC
Commission paritaire : 1012 G 81797 -
ISSN : 1635-0278
site : <http://journal-ipns.org>



IPNS - Je m'abonne !

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 12 € , de soutien 15 € ou +

Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 24 € , de soutien 30 € ou +

BON à retourner à : IPNS - 23340 - FAUX LA MONTAGNE

Un an après, BMS à Meymac

Un fleuron chiraquien en liquidation

Pour la seconde fois de l'année IPNS ouvre ses colonnes à l'association des ex-salariés de BMS à Meymac. Au 15 décembre, 70 % des salariés sont à 185 jours de leur mise au chômage avec la liquidation de leur entreprise. Chacun sait, et mieux encore aujourd'hui avec le scandale du stockage des vaccins de la grippe H1N1, que l'industrie pharmaceutique est un acteur prépondérant dans la financiarisation de l'économie mondiale. Sous le fallacieux prétexte de sa reconversion dans la biotechnologie elle se déleste de la cavalerie des médicaments chimiques. Elle n'a qu'une seule priorité assurer la croissance du revenu des actionnaires et se débarrasser des salariés. Ainsi à Meymac sous le couvert de "son conseil en stratégie de changement" et de sa DRH elle contribue par tous les moyens à déqualifier une petite partie des salariés qu'elle transfère dans son site d'Agen. De la même façon qu'elle tend à dévaloriser les futurs chômeurs pour les rendre plus malléables aux stratégies désinvoltes d'éventuels repreneurs. On comprend mieux l'amertume, la déception que reflète ce texte, sans



omettre la souffrance que suscitent les tensions et divisions internes entretenues par les ambitions de pouvoir. Le conseil régional s'est enfin engagé à ouvrir une cellule de reclassement plus compétente et plus en phase avec la situation régionale. Jusqu'alors les salariés ont été exclus de toute négociation avec d'éventuels investisseurs ou repreneurs. Aucun de leur représentant n'a été

invité à participer aux négociations qui se combinent entre BMS, les repreneurs et les élus politiques. Une situation anormale et regrettable. Ils ignorent tout des intentions des repreneurs au sujet des 32 ou 26 salariés qu'ils annoncent pour le démarrage. Mais ils savent par expérience que dans leur perversion les actionnaires de BMS se jouent des pouvoirs publics. Au fil du mois de novembre ils leur ont soumis trois puis deux industriels intéressés par le site. Et au bout du compte ils se dégagent de toute responsabilité en remettant le choix entre les mains des élus. De telle sorte qu'en cas d'échec ils sauront leur faire porter le chapeau. Après la leçon d'Epernon il y a tout lieu de s'en méfier.

Les BMS ont compté pendant près de 20 ans parmi les statuts salariaux privilégiés du plateau. On comprend la hargne de leur rancœur à l'égard du promoteur autant que de l'industriel américain.

Alain Carof

Tout va bien pour la multinationale américaine; nettement moins "fun" pour les salariés !

Un an après l'annonce du désengagement de BMS de son site de production de Meymac pour "raisons économiques" et après avoir déclaré plus de 5 milliards de dollars de bénéfices, accompagné de 4000 licenciements dans le monde dont 400 en France, BMS affiche au 2ème trimestre 2009, un bénéfice en hausse de 36%.

Qu'en est-il pour les 162 salariés de Meymac ?



A ce jour, 12 salariés sont partis sur le site de production d'Agen, pour des postes souvent sous-qualifiés.

2 devraient les rejoindre avant la fin de l'année, 10 partiront en 2010.

20 salariés ayant postulé, à Agen sont sans réponse satisfaisante ils n'ont toujours pas reçu de proposition correspondant à leur emploi actuel.

7 : sur 25 personnes ayant trouvé un nouvel emploi hors BMS, seules 3 personnes l'ont trouvé grâce à la cellule de reclassement. (BPI : Conseil en développement de changement, leader européen du reclassement)

Une vingtaine de collègues auraient un projet de reconversion professionnelle, 8 seraient en réflexion pour une création ou une reprise d'entreprise.

De nombreuses difficultés de rapports ont eu lieu entre salariés et intervenants BPI, ceux-ci faisant le forcing pour que les salariés BMS acceptent des emplois qui ne correspondent ni à leur qualification ni à leur souhait. Des quantités de questions posées par les salariés sont restées sans réponses. A ce jour, beaucoup d'entre nous mettent en doute le crédit professionnel de BPI.

la DRH France avait assuré de faciliter les mobilités internes : en fait, nombre de personnes ayant postulé à Agen ont subi de vrais entre-



tiens "d'embauche" qui tenaient plus d'un entretien de sélection que d'une simple prise de contact. Les motifs de rejets de certaines candidatures ont étonné plus d'un postulant : "vous êtes trop compétent pour ce poste, vous allez vous ennuyer". Certains se sont vu refuser des postes de machiniste, alors qu'ils ont travaillé à Meymac en tant que machiniste pendant des années... et qu'ils ont même obtenu plusieurs unités de valeur sur blisteuse et sur ensacheuse. Ce ne sont là que quelques exemples.

Et pour ceux qui bossent encore à Meymac (113 personnes)...

- L'organisation du travail ne leur permet pas la disponibilité d'horaire nécessaire pour se rendre au PIC (point information conseil pour le reclassement cellule de reclassement)

- L'ambiance est devenue détestable dans certains services.

- Le registre est même celui du harcèlement sur une personne que l'on veut pousser au départ en retraite...

- Le stress est palpable en fabrication et au conditionnement où il faut produire pour que BMS ait ses boîtes, la pression est là et la hiérarchie sait l'utiliser.

En résumé,
15% sont ou vont partir à Agen,
15% ont trouvé un autre emploi sur le marché du travail,
70% sont à la recherche d'une solution.

Un éventuel repreneur?

Au 6 novembre, 3 industriels se sont déclarés intéressés par le site de Meymac et ont rencontré la direction de BMS et les politiques locaux, départementaux et régionaux.

Wisepharmaceuticals, un fabricant écossais de médicaments génériques, qui fait fabriquer en Inde

et qui voudrait produire en Europe. Effectif prévu au début, 43 salariés puis 100 à l'avenir.

3i nature, un groupe français de compléments alimentaires, voulant s'agrandir et obtenir une compétence pharmaceutique. Effectif prévu au début, 32 salariés puis 63 à l'avenir.

Laboratoires Salem, un génériqueur algérien, déjà implanté en France. Effectif prévu au début, 26 salariés puis 136 vers 2015.

La balle est dans le camp de BMS et des politiques pour choisir le meilleur candidat à la reprise...

Il faut se rappeler qu'au démarrage seulement de 26 et 43 personnes seront nécessaires selon l'investisseur.

Mais à ce jour l'expérience de nos collègues d'Epernon nous rend circonspects. Pour nos collègues d'Epernon en effet, tout était "bouclé" (repreneur connu, personnel repris) et un mois avant l'échéance, patatras ! plus de repreneur, tout le monde licencié...

Alors prudence, rien n'est joué !

l'association

A ce jour nous avons organisé quelques rencontres pour garder la cohésion entre les salariés et créer des moments de convivialité avec les collègues qui le souhaitent.

Nos objectifs n'ont pas changé :

Accompagner le plan social en apportant une aide matérielle aux salariés en difficultés financières, mener toute forme d'action et si nécessaire agir en justice, afin de défendre les intérêts individuels des ex-salariés notamment pour obtenir réparation de préjudice moral ou financier de BMS-UPSA.

Association Solidarité ex-BMS

Un compte bancaire : Solidarité ex-BMS
 Peut recevoir des dons
 BP 33
 19300 Meymac

Co-voiturage, auto-partage

Ça roule... très doucement

Train, voiture, vélo, seul ou à plusieurs, comment se déplace-t-on sur le plateau et du plateau vers ailleurs ? Comment se rendre moins dépendant de la voiture ? Comment circuler à partir du Limousin dans le reste de la France ? Autour de ces questions nous avons réuni quelques points de vue : témoignages d'habitants, regard d'expert sur "l'autopartage" et point de vue critique sur les projets ferroviaires de la SNCF concernant le Limousin.

On en parle plus qu'on ne le pratique... Le co-voiturage n'est pas sans poser nombre de difficultés et de contraintes auxquelles notre utilisation de la voiture nous a jusqu'à maintenant peu préparés. Les initiatives prises ici ou là ne débouchent pas sur les espoirs qu'on y mettait et les trajets en solo ou avec une voiture à moitié vide sont encore bien nombreux. Le co-voiturage fonctionne à peu près bien sur les longues distances prévues à l'avance (je vais à Paris samedi prochain, je fais un aller retour Limoges Toulouse dans un mois) ou sur les trajets réguliers et répétés (je travaille tous les jours à Ussel et prends chaque jour le même trajet à la même heure). Mais pour les autres déplacements c'est beaucoup moins facile.

Le site Millevaches.net a mis au point un système d'annonces de covoiturage qui "marchotte" selon le mot d'un de ses créateurs. L'outil a été monté, mais il est peu ou mal utilisé. Ses promoteurs sont bien conscients qu'il faudrait impulser de manière très volontariste une dynamique locale autour du covoiturage si l'on voulait aller plus loin. Animer le site, créer un fichier de conducteurs, les relancer, inciter chacun à inscrire ses trajets, faire acquiescer le réflexe "co-voiturage"... On en est loin.

Peut-être est-il plus facile dans un premier temps d'explorer une autre piste : celle de l'autopartage. Qu'un même véhicule puisse servir à plusieurs personnes. Plus besoin de coordonner ses trajets et de jongler avec les horaires (je te dépose là et te reprends à 17h05, mais attention, je dois impérativement prendre quelqu'un d'autre à 17h30...). Une fois le véhicule réservé, on le gère comme on veut, même si on sait qu'on ne pourra pas l'utiliser le lendemain où un autre conducteur le prendra.

Un bureau d'étude auvergnat vient de réaliser pour le compte de l'ADEME et du Ministère de l'Environnement, une étude sur l'autopartage dans la sphère privée. Nous publions quelques extraits des conclusions de son travail qui s'est attaché à une trentaine d'expériences en France.



A La rencontre des "auto-partageurs"

En France, il y a 31 millions de voitures, soit en moyenne 77 voitures pour 100 détenteurs du permis de conduire. 18 % des ménages n'ont pas de voiture, 46 % en ont une seule et 36 % en ont plusieurs. 11 millions de ménages ont moins de voitures que d'adultes. Chaque voiture effectue en moyenne 13 000 km par an. 17 millions de voitures font moins de 10 000 km par an et 5 millions font moins de 5 000 km par an. Une voiture sert en moyenne 50 minutes par jour. 7 millions de voitures ne sont pas utilisées la plupart des jours et pourraient donc facilement être partagées.

Une voiture coûte en moyenne 3 700 € par an, soit 0,28 € par kilomètre (ensemble des coûts compris :



photo : Guillaume Leborgne / Ville, Rail et Transports.

achat, entretien, carburant, assurance...). Les frais fixes (assurance, décote, contrôle technique...) représentent environ 40 % du total.

Quantifier l'autopartage ?

L'étude a identifié 29 expériences d'autopartage dans la sphère privée. On entend par là, la mise en commun d'un ou plusieurs véhicules, utilisés par des amis, des voisins ou des proches pour des trajets différents à des moments différents. Cette pratique touche tous les secteurs géographiques, y compris les zones rurales et les communes périurbaines mais semble toutefois davantage répandue dans les grandes villes.

En extrapolant les résultats du recensement de l'étude, on peut estimer l'autopartage dans la sphère privée en France entre 10 000 et 20 000 véhicules, conduits par 35 000 à 70 000 personnes.

Qui sont les autopartageurs ?

Les ménages autopartageurs se répartissent à parts à peu près égales entre célibataires, couples sans enfants et couples avec enfants. Près des deux-tiers des autopartageurs sont trentenaires. Ils appartiennent à des professions très variées même si plus de la moitié sont cadres. Presque tous ont des engagements associatifs ou militants. La plupart ne partagent rien d'autre qu'une voiture.

La mise en place de l'autopartage

L'autopartage résulte généralement du rapprochement entre un propriétaire se servant peu de son véhicule et des utilisateurs en ayant besoin pour certains déplacements infaisables autrement. Dans la plupart des cas, le véhicule partagé appartenait à un des membres avant l'autopartage.

En moyenne, chaque véhicule est utilisé par 3 ménages et conduit par 3,5 conducteurs différents. L'autopartage se fait en général entre personnes qui se connaissent bien avant même de partager le véhicule (amis, famille, collègues) mais qui n'habitent pas forcément à proximité immédiate du véhicule partagé. Plus de la moitié d'entre eux sont à plus d'un kilomètre.

Fonctionnement de l'autopartage

Seulement 4 autopartages sur 20 fonctionnent sous statut associatif. Les 16 autres se font sans aucune structure juridique spécifique. Le fonctionnement est basé sur la confiance. Seulement 6 groupes ont rédigé un document écrit, formalisant de manière

plus ou moins complète les règles de fonctionnement.

Les frais sont partagés de manière très variable. Dans 10 groupes, les utilisateurs et le propriétaire du véhicule partagent tous les frais. Dans 6 autres, seulement certaines charges sont partagées. Dans 3 autres, les utilisateurs ne paient que l'essence. Dans tous les cas, les modalités retenues satisfont les intéressés, car d'autres échanges (matériels, sous forme de services ou informels) équilibrent la relation. On observe par ailleurs que, par rapport au prêt de véhicule, l'autopartage permet de lever le tabou du coût de la voiture, les propriétaires et les utilisateurs trouvant tous avantage à fonctionner avec le "juste prix".

La gestion de l'autopartage prend généralement moins d'une demi-heure par mois. Cette gestion est assurée bénévolement, le plus souvent par le propriétaire du véhicule.

Le véhicule est réservé par téléphone, de vive voix ou par mail, suivant les cas. Il est assez rare que deux autopartageurs aient besoin du véhicule en même temps (2 à 3 fois par an, en moyenne). Si tel est le cas, une solution amiable est généralement trouvée. La plupart des groupes d'autopartage utilisent un carnet de bord dans lequel sont notés à chaque utilisation la date, le nom de l'utilisateur et le kilométrage de départ et d'arrivée.

“ Essayez, c'est très simple ... On garde une grande liberté et un grand confort ! ”

Quelques conseils

Les autopartageurs encouragent les personnes intéressées par cette formule à leur emboîter le pas "Essayez, c'est très simple", "On garde une grande liberté et un grand confort", etc.

Leurs principales recommandations et conseils portent sur les points suivants :

- règles de fonctionnement et de partage des frais définies dès le départ et acceptées de tous,
- confiance et respect mutuels,
- besoins modérés et compatibles de la voiture,
- vision utilitariste de la voiture.

Les principaux freins à la mise en place de l'autopartage

Des entretiens menés avec 5 personnes ayant un projet d'autopartage non encore concrétisé ont permis de faire ressortir les freins suivants au passage à l'acte :

- le nombre limité de personnes avec lesquelles l'autopartage peut se faire (conditions de confiance, de proximité géographique...),
- les freins psychologiques et culturels sur la question du partage,
- la volonté de ne pas trop remettre en cause ses habitudes,
- le souhait de garder sa propre voiture et de partager celle-ci plutôt que celle d'un autre,
- une idée réductrice de l'autopartage (envisagé à priori uniquement pour une première voiture et plutôt sous forme associative),
- le manque de temps ou d'énergie pour s'en occuper.



Et les assurances ?

Aucune compagnie d'assurances ne propose de contrat adapté à l'autopartage dans la sphère privée. Il en résulte des difficultés pour faire figurer les noms de tous les conducteurs sur le contrat et, surtout, des conséquences sérieuses en terme de malus, en cas d'accident responsable. En effet, le malus est affecté au véhicule et non au conducteur. Si un utilisateur du véhicule a un accident responsable, le malus peut avoir des répercussions pendant plus de 20 ans et engendrer un surcoût cumulé pouvant atteindre 2 000 €, à la charge du propriétaire du véhicule. Peu de groupes d'autopartage ont réfléchi à ces conséquences financières. Toutefois, la plupart d'entre eux pensent qu'ils trouveraient un arrangement amiable si un accident responsable survenait.

Suite à cette étude, un Club d'Autopartage a vu le jour. Il regroupe une trentaine d'autopartageurs dans la sphère privée. C'est un lieu d'échanges d'expériences et d'informations. Il organisera un colloque national en 2010, à priori à Lille.

Contact :

Bruno Cordier-- Adetec
113 rue de Fontgèze 63000 Clermont-Ferrand
tel : 04 73 36 92 29 fax : 04 73 31 08 29
courriel : bcordier.adetec@orange.fr
site : www.adetec-deplacements.com

Mobiles sans l'auto témoignages

Propos recueillis par
Emmanuelle Mayer et Frédéric Thomas

Sylvie Chapelet Le train avant tout

J'habite à Neuvic-Entier, à quelques minutes en voiture de la gare de Chateaubriand-Bujaleuf. Je travaille au Conseil Régional de Limoges et j'ai fait le choix depuis longtemps de m'y rendre tous les jours en train. D'abord parce c'est un mode de transport plus sécurisant que la route, qui permet de décompresser, rêver en toute tranquillité après le boulot. Contrairement à la voiture, la baisse de vigilance y est autorisée ! Ensuite, j'ai une tendance à rester au bureau donc le train, avec ses horaires fixes, m'oblige à quitter mon travail. Autre avantage, et non des moindres, ce mode de transport me coûte moins cher que la voiture puisque je paie 72,50 € mon abonnement mensuel, soit l'équivalent d'un plein et demi seulement. Et puis j'évite les embouteillages, les radars, je peux me permettre de conserver ma vieille voiture car je l'utilise très peu et pour des courts trajets uniquement. Seul hic, le train met plus de temps. Porte à porte, je mets 1h pour aller de mon domicile à mon bureau, alors que je mettrais une quarantaine de minutes en voiture. Mais j'y gagne tellement que je ne suis pas prête de changer !



Collectif "Guise" L'auto-partage familial

L'association Crise regroupe plusieurs familles à Faux la Montagne. Elle compte dix adultes et onze enfants. Ensemble, nous possédons six voitures, ce qui permet de répondre à nos différents besoins. La citadine nous sert pour les longs trajets à une ou deux personnes, les vieilles voitures familiales pour les petits trajets et le minibus de neuf places pour les sorties au cinéma, théâtre ou pour les activités des enfants. Cette organisation a fait ses preuves en 20 ans mais nécessite que chacun s'y tienne. Tous les vendredis nous nous réunissons pour faire le planning de la semaine à venir, dont la gestion des voitures. Et puis nous avons un tableau où chacun peut indiquer quelle voiture il prend et quand. Sur les frais d'utilisation (essence, pneus,...), cette organisation n'est pas forcément vraiment plus économe que celle d'une famille avec deux voitures, car finalement nous faisons peu de covoiturage.

Christophe Bellec La vie courante à pied

Pour limiter l'usage de ma voiture, j'ai tout d'abord choisi d'habiter à Eymoutiers, à deux pas (à pied) de mon bureau à Cesam-Oxalis. Vivre dans ce gros village me permet de faire beaucoup de choses de la vie quotidienne à pied. Pour mes trajets longue distance, qu'ils soient professionnels ou personnels, je suis un adepte du train. Je pratique également beaucoup le covoiturage, qui fonctionne bien pour les longues distances, mais plus difficilement à l'échelle locale, sauf réunions entre coopérateurs de Cesam par exemple. A l'échelle locale, j'ai du mal à me passer de ma voiture, même si je réduis son usage au strict minimum. Par exemple, l'été, quand il fait beau, je vais volontiers au lac de Vassivière ou à une soirée Contrechamps à vélo. Ça me permet de mêler sport et déplacement. J'ai une Smart, choisie à l'époque pour son empreinte écologique plus faible. Mais en terme de consommation, elle ne fait pas mieux qu'une petite voiture basique et comme elle est bardée d'électronique, il faut aller à Limoges pour la moindre réparation ! Ce n'est vraiment pas un véhicule adapté au territoire. A terme, j'aimerais beaucoup faire de l'auto-partage. Eymoutiers est d'une taille intéressante pour expérimenter ça. Reste à imaginer une structure (quelle taille ? Achat collectif de voitures ? Quel fonctionnement etc.).



Manu Beuret La montagne à mob'

J'habite dans un hameau à 4 km de Royère de Vassivière. Je n'ai pas le permis de conduire et, depuis 5 ans que j'habite sur le Plateau de Millevaches, je me déplace à mobylette. Mon budget est beaucoup moins important que si j'avais une voiture : une paire de pneus par an et, pour le carburant, une consommation de 3 litres au 100. Par contre je suis plus dépendant de la météo. S'il pleut, il me faut des habits imperméables. S'il neige, je ne roule pas, mais je co-voiture. Pour les trajets un peu longs, ça demande une bonne organisation, on ne peut pas raisonner ses déplacements et sa journée comme lorsqu'on a une voiture. Par exemple, si je veux aller à Limoges, je pars le samedi matin pour le marché d'Eymoutiers, je mange chez un ami, et après il me reste une heure de trajet.

Dernièrement, pour la naissance de ma nièce, je suis allé jusqu'à Libourne. Je suis parti à 14h et à 2h du matin j'étais chez mon frère. Un vrai petit périple. Le trajet fait partie du voyage et la relation au paysage n'est pas la même qu'en voiture. La prochaine fois, je vais aller voir ma grand-mère sur l'île de Ré !

Demain une révolution ferroviaire en Limousin

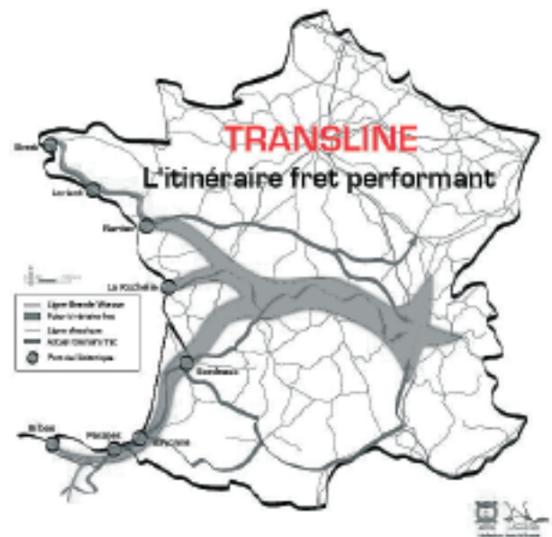
Dans sa publication de l'été 2006, IPNS présentait sur deux pages le projet d'un réseau ferroviaire de lignes à grande vitesse (LGV) à l'usage des voyageurs et du fret de marchandises : une Transversale Alpes-atlantique. Il était présenté par ALTRO (association logistique Transport ouest), aujourd'hui Transline. Un projet ambitieux pour tracer un schéma national d'aménagement du territoire à la mesure des impératifs socio-économiques et environnementaux des prochaines décennies. Le surenchérissement du prix du pétrole et sa rareté conjugués avec les projets de la taxe carbone justifient à eux seuls cette prospective du renouvellement et de l'intensification du trafic ferroviaire. Qu'en est-il aujourd'hui ? Deux débats, l'un national, l'autre régional, viennent jeter des bâtons dans les rails de ce projet.

Un état toujours plus jacobin

Dans sa frénésie réformatrice à vau-l'eau le gouvernement prépare à la fois une réforme des collectivités territoriales et un nouveau schéma d'aménagement territorial tourné vers la métropolisation du territoire. Onze ou douze métropoles, c'est selon, régiront l'espace national en sur-urbanisation. Adieu la ruralité et l'originalité de l'espace français dans le tissu européen. Le réseau ferré de France (RFF) est prié d'établir un réseau de train à grande vitesse (TGV) à l'usage exclusif des voyageurs. Il doit relier et nouer toutes ces métropoles à la pieuvre parisienne. Ce plan des TGV à connotation jacobine ne retient pas le principe de la transversale Alpes Atlantique. Celle-ci pourtant en associant tout mode de transport : rail, route, fluvial et maritime, porte un coup sévère à l'hégémonie autoroutière. Elle ridiculise le transport aérien sur courte distance aux tarifs exorbitants. Enfin elle offre à la façade atlantique et à la péninsule Ibérique la perspective de liaisons vers l'Europe du sud et du centre sans toucher Paris.



Transline



Les enjeux d'un état

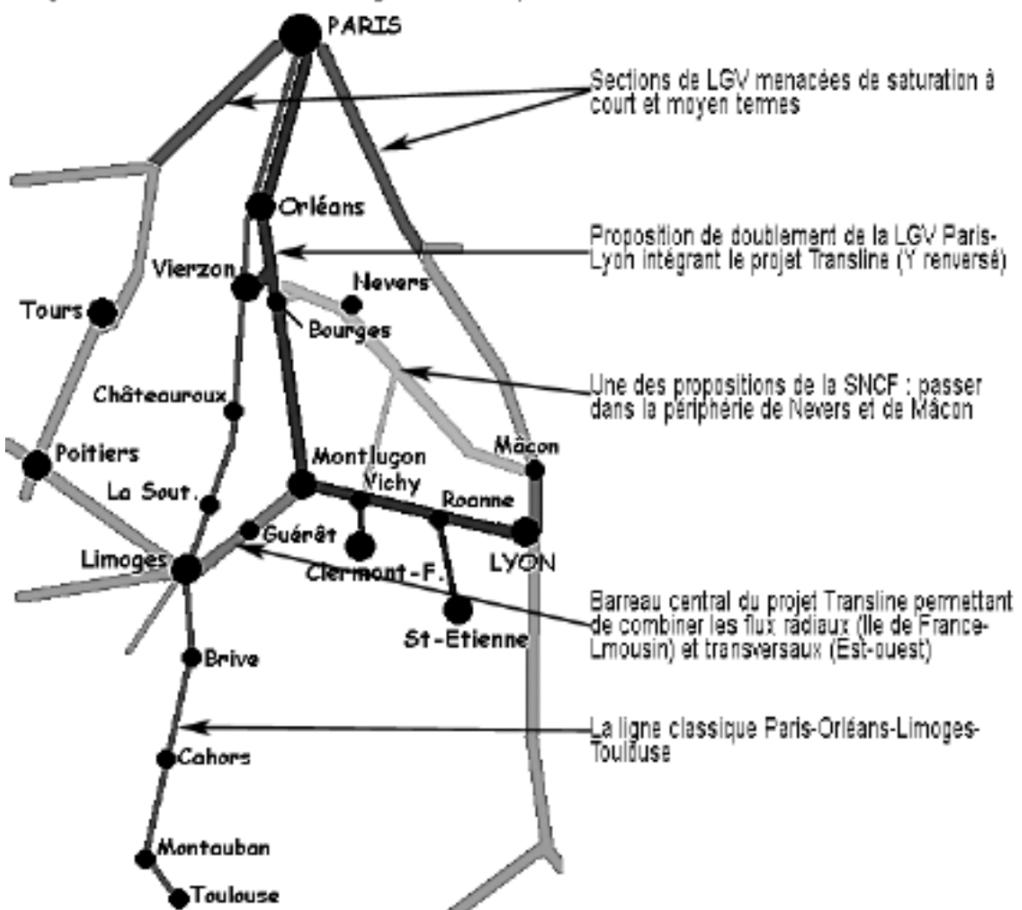
A l'échelle régionale le débat mobilise une énergie citoyenne pour réfuter le double argumentaire gouvernemental. Il a pris un ton très vif avec le collectif "oui à l'optimisation du POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse) -Non à la LGV".



Rappelons le contexte. En 2004 pour la campagne des élections régionales les élus s'engageaient pour la promotion et la modernisation du POLT. L'Etat pour des raisons encore bien mal élucidées rejette le projet et lui substitue le barreau TGV Poitiers Limoges.

En 2006 le conseil régional se prononce en faveur de la création du tracé Poitiers Limoges sans jamais afficher très fermement son lien avec l'axe transversal proposé par la Transline. Nos édiles sous la férule de l'impérialisme limougeaud n'ont semble-t-il d'autre ambition que de s'assurer le moyen de transport le plus rapide pour rejoindre Paris ! Aussi acceptent-ils un tracé du barreau TGV Poitiers-Limoges conçu à voie unique. Une aberration dès lors que le fret des marchandises en est exclu. Un TGV cul de sac à l'usage du microcosme de Limoges. Il ne répond plus du tout aux exigences de la Transline. De son, côté en focalisant ses revendications sur la modernisation du POLT, le collectif des opposants s'enferme dans un schéma d'aménagement du territoire orienté vers Paris et trop limousin. De plus lorsqu'il souhaite faire circuler des TGV sur ce POLT ne prend-t-il pas le risque d'exclure la capitale creusoise de la transversale Alpes Atlantique ? Avec le POLT transformé en

Projets de doublement de la ligne Paris-Lyon



LGV, il fait de Vierzon le pivot de l'Y renversé représenté sur la carte ? A l'inverse la Transline propose de relier Limoges à Clermont par Montluçon. Enfin pour compliquer le tableau il convient de se rappeler que la région Auvergne se bat afin d'obtenir une liaison à grande vitesse Paris-Clermont et pour un doublement de la ligne Paris et Lyon. Un nouveau risque de faire pencher la balance pour Vierzon. Pauvre Creuse demeurera-t-elle enfermée dans son unique point ferroviaire futuriste de La Souterraine ?

Comment cette prospective Transline d'un système

de transport ferroviaire performant pour assurer une meilleure irrigation du territoire national parviendra-t-il à surmonter cette triple résistance : l'Etat qui ne l'inclut pas dans son schéma d'aménagement du territoire, la faible volonté d'engagement des élus régionaux limousins inféodés à Limoges, et la fronde grandissante d'élus et d'organisations locales de plus en plus inquiets devant la dégradation du service public de transport à courte et moyenne distance au seul bénéfice du TGV.

Alain Carof

Un village de l'économie sociale

Faux la Montagne : 364 habitants, mais une vitalité étonnante rapportée à ce modeste chiffre. Le dynamisme associatif en est la preuve : 27 associations soit une proportion quatre fois supérieure à la moyenne nationale ! Et parmi les emplois, plus de 30% dans l'économie sociale : coopératives et associations, contre 10% sur l'ensemble du territoire. C'est pour comprendre ce paradoxe (une faiblesse démographique à peine enraillée, un dynamisme important porté par l'économie sociale) qu'ont été organisées les 6 et 7 novembre derniers des journées de l'économie sociale et solidaire (ESS) à Faux.

L'ESS hors ses murs ?

Pour analyser la situation, les structures reconnues de l'ESS (1), ainsi que la vingtaine d'autres associations (dont le rôle social, mais aussi économique, est essentiel), ne doivent pas être isolées des autres acteurs de la commune. Acteurs publics comme la municipalité ou la communauté de communes, acteurs privés comme les commerçants ou les professions libérales réunies dans la toute récente maison médicale.

Lors des débats, cette alliance objective entre des structures qui se revendiquent de l'économie sociale ou dont les statuts les y agrègent, et les autres (artisans, commerçants, libéraux) apparaissent comme une évidence pour les élus présents. L'ancien maire, l'actuelle, le conseiller général l'ont bien dit. Ce qui compte c'est l'activité, le dynamisme créé et les besoins sociaux auxquels ils répondent. A tel point que l'appel à projets du parc naturel régional en direction des acteurs de l'ESS considère comme pouvant relever de ce périmètre des projets individuels.

Proximité, solidarité, coopération

Paradoxe pour une économie qui se définit entre autres par la dimension collective de ses démarches (il faut au moins être deux pour créer une association !). Cette extension du champ potentiel de l'ESS par l'impact positif sur le territoire et la complémentarité des initiatives, quels que soient leurs statuts, n'est néanmoins pas sans poser question. S'il est clair qu'on ne vient pas ici pour faire du profit (élément qui rapproche de fait ces diverses initiatives), l'organisation interne du travail, la question de la répartition du pouvoir et des éventuels bénéfices demeurent aux yeux de certains comme des discriminants fondamentaux qui spécifient toujours l'économie sociale. Ne confondons pas, complètement du moins, développement local et économie sociale. Enfin, une convergence majeure apparaissait dans les débats sur un thème fondamental de l'économie sociale : l'économie n'est pas premier ; il n'est ici qu'un des aspects de l'organisation sociale au service des habitants et de leurs besoins.

L'ESS n'est pas faite que pour les territoires ruraux !

Aux regards des visites effectuées lors de ces journées portes ouvertes et des débats, il pouvait sembler que l'économie sociale était typiquement faite pour s'épanouir dans des territoires ruraux marginalisés comme le plateau de Millevaches. Des étudiants présents de Châteauroux (pourtant pas une mégapole) s'en étonnaient. Il est vrai que historiquement l'économie sociale s'est d'abord construite comme une réponse ouvrière à l'industrie capitaliste, c'est à dire face aux usines, en milieu urbain. Aujourd'hui, des initiatives en ville existent toujours et il paraît plus juste de dire que l'économie sociale se développe d'abord là où le marché ne vient pas ou ne vient plus : des espaces (ruraux ou urbains donc) qui sont considérés comme non compétitifs par l'économie classique et délaissés pour cette raison même. Le rural de ce point de vue est globalement concerné.



Réformisme ou révolution ?

Derrière cette question c'est le reproche sous-jacent qui peut être fait à l'économie sociale d'être une économie réparatrice. Le reproche peut du reste devenir explicite. L'économie sociale ne serait plus alors qu'une "case dans le désastre" empêchant de penser l'évolution du monde et d'y apporter les "vraies" réponses. Une incitation à ressourcer nos pratiques d'économie sociale dans

fêlure qui est moins liée au type d'économie soutenue, qu'aux aléas plus globaux incarnés au cours du XX^e siècle par l'exode rural et la concentration urbaine. Tout au plus peut-on se demander si dans la construction actuelle des "nouvelles ruralités", forcément déstabilisantes pour les rescapés de "l'ancien monde", l'économie sociale n'a pas une place prépondérante.



le potentiel révolutionnaire – on peut le dire – d'une économie plus collective, attentive aux besoins sociaux et prise en main par ses acteurs eux-mêmes. Réancrage dans le terrain et sur les hommes qui, certes sans faire basculer les trônes et les puissances, avance les pions d'une autre organisation du travail et d'une plus juste place de l'économie dans la société.

Une économie importée ? "Les gens d'ici" et les "néos".

Autre question qui a traversé les débats, c'est celle de l'intégration de cette économie, souvent associée à de nouvelles pratiques, voire à une nouvelle culture, dans un pays qui a pourtant connu quelques figures de l'économie sociale historique (Pierre Leroux, Martin Nadaud...) et de nombreuses coopératives. Il est exact que la plupart des initiatives présentes à Faux ont été importées par de nouveaux habitants venus s'y installer depuis une trentaine d'années et soutenus par les élus qui ont toujours revendiqué cette politique volontariste d'accueil. On pourrait discuter du diagnostic porté par quelques voix sur cette dichotomie, certes réelle, mais qui recouvre en grande partie une

Concertation et modernité

Par delà ces différences et ces questionnements, un consensus c'est fait jour au fil des débats. L'économie sociale et solidaire, dans son acception la plus étendue est un formidable outil de production de nouveaux services pour dynamiser et revitaliser un territoire. Ses valeurs, égalité, coopération, solidarité s'articulent particulièrement bien avec les pratiques de concertation indispensable au fonctionnement d'une démocratie participative. Peut-être que nos territoires sont-ils en train de créer, avec ces outils, un nouveau modèle de développement où la croissance n'est pas l'alpha et l'oméga de l'action publique et où le bien vivre prend le pas sur le toujours plus.

La Navette

(1) La Sapo Ambiance Bois, la Scop La Navette et les sept associations employeuses de la commune : Télé Millevaches, la halte-garderie Tom Pousse, la maison des jeux Bonne Pioche, l'APEHPM, De fil en réseaux, le Village vacances de Broussas, le Brin de zinc.

NOUVEAU

Rurale & Glar

le 1^{er}... et dernier féminin du Pi
Mi

rehab'

Help, je suis fashion

Votre dressing déborde ? Vous êtes à l'affût du moindre fashion faux-pas ? Vous faites une scène à votre banquier parce qu'il vous FAUT ce it-bag Prada même si votre compte est dans le rouge ? Pas de doute, vous êtes accro à la mode. Désintoxication mode d'emploi :

- 1 Déménagez sur le Plateau de Millevaches. Ici, vous ne vous rendrez plus compte que votre paire de bottes d'il y a 3 ans est complètement démodée.
- 2 Résiliez votre abonnement à Glamour, cessez d'acheter ELLE, comme ça vous ne saurez pas que le pantalon bouffant 80's ou le denim bleach est de retour, et personne ne pourra vous le dire.
- 3 Pour vous rendre à Limoges, Bordeaux ou Paris, adoptez le train : ça limite forcément les craquages shopping si vous devez porter votre sac après !
- 4 Faites amis-amis avec les GP du Plateau ("gros pulls")... très vite vos petits tops sexy vous paraîtront incongrus.
- 5 Tombez amoureuse d'un paysan. De quoi remplacer vos jolies bottes par des bottes... en caoutchouc, plus pratique à la ferme.

Gare à la fashion-rechute ! Pour éviter de craquer lors de votre prochain séjour à la ville, faites-vous de nouveaux amis chez les citadins, par exemple des militants décroissants ! Adieu les soirées shopping entre copines, rejoignez plutôt vos nouveaux potes au squat. Côté look, vous serez dans le ton. Pensez

tont



Recette : Mettez le sucre et l'eau avec une cuillère en bois. Quand le jus de citron et laissez cuire à feu commence à jaunir. Attention, il ne consistance de la cire en mettant 10 secondes, elle doit être comme du n'est pas assez cuite, il faut donc

ça va mieux en le disant

Toutes ces vouables qu

Micro-trottoir des 7 péchés

Lolita* : je mange du nutella
Diego* : je regarde le foot
Pépette* : j'ai un jean made in ch pas du Monde allant vers...)
Eva* : j'ai séché une soirée Contre en streaming
Rémi* : je suis au chômage mais je Pamela* : j'ai couché avec mon col Iris* : j'ai pas de projet

dancefloor



La Polka, ça vous évoque Mémé et son fichu. Dommage, vous risquez de passer à côté de soirées endiablées... Sur le Plateau de Millevaches, il faut oublier les discothèques, les mega-beatles DJ sexy. Et foncer au bal trad', pour se trémousser avec des copines ou draguer un joli barbu au son de l'accordéon. Petite leçon de polka et de stish.

La polka C'est le must : impossible d'aller au bal sans savoir faire le pas de polka puisqu'il est la base des autres danses. Et il y a deux, trois, quatre :

1) Glisser le pied gauche vers la gauche

Plateau de Millevaches !

nu à Télémillevaches

onte

La peau-

On peut laisser nos poils en total free-style parce qu'on est éco-féministe et flemmarde. On peut aussi estimer que notre sex-appeal passe par des gambettes à la peau lisse. Oui mais voilà, le rasage transforme en yéti en moins d'une semaine, l'épilateur électrique est une torture qui consomme du nucléaire, et la cire du commerce est pleine d'additifs douteux.

Pas de panique ! Rurale & Glam vous a dégotté une méthode 100% naturelle, qui laisse la peau douce et parfumée : la cire home-made au caramel.

Ingrédients : une tasse de sucre, la même tasse d'eau, le jus d'un citron.

l'eau dans une casserole sur le feu et remuer quand le sucre est complètement dilué, ajouter le à feu doux jusqu'à ce que le mélange n, il ne doit pas brûler. Tester ensuite la tant une goutte sur une plaque froide, après 5 du chewing-gum. Si elle coule, c'est qu'elle : donc continuer la cuisson. Tester à nouveau 2



La soupe mange

oyons claires, vous ne verrez pas de mannequins anorexiques dans nos pages. Rurale & Glam s'engage et ne fais poser que des tops models syndiquées, qui luttent contre le diktat de la taille zéro. Assumons nos rondeurs ! Oui mais si ces quelques kilos en trop vous gênent, ces bourrelets disgracieux vous pourrissent la vie, il faut agir. Voici IA solution : La soupe mange graisse. Une recette transmise par Nicole, pour un régime sain et 100 % rural !

Couper en julienne : oignons, poivrons verts, gros chou vert ou rouge, botte de céleri en branche. Mettre le tout dans une marmite avec 2 boîtes de tomates pelées ou de la sauce piquante et des herbes de Provence. Couvrez avec de l'eau et laissez cuire 45 minutes à couvert, ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres.

Après, c'est simple, il suffit de manger la soupe, froide ou chaude, à volonté. Plus on en mange, plus on maigrit !

Comment perdre entre 4 et 8 kilos en une semaine grâce à la soupe mange-graisse ! Suivez le menu :

1er jour

Des fruits et beaucoup de soupe mange-graisse.

2ème jour

Des légumes verts et beaucoup soupe mange graisse.

Au dîner, une pomme de terre au four avec du beurre, accompagnée de soupe mange graisse.

3ème jour

Des fruits et des légumes à volonté avec de la soupe mange graisse (mais pas de pomme de terre).

Et hop, voilà, vous avez perdu 2 à 3 kg !

4ème jour

De la soupe mange-graisse + 3 bananes et du lait demi écrémé.

5ème jour

De la soupe mange-graisse + des légumes et un morceau de beefsteak ou de poisson

6ème jour

De la soupe mange-graisse + des légumes et de la viande ou du poisson

ces choses ina- que je fais ...

péchés capitaux du Plateau

in china et un pull du Bangladesh (qui ne viennent

ontrechamps pour mater des Desperate housewives

ais je n'aime pas le jardinage (ni couper du bois) on coloc'

- 1) Ramener le pied droit contre le pied gauche et lever en même temps le pied gauche, la pointe basse, vers la gauche
- 2) Plier légèrement la jambe droite et retomber sur le pied gauche en portant le pied droit derrière le pied gauche, la pointe basse
- 3) Rester dans cette position (source : Les danses modernes, de E. Lamare)
- Et on fait le même à droite, et ainsi de suite en tournant.

La Scottish (mesure à 2/4) mesure 1 : un pas de polka du pied gauche pour l'homme (du pied droit pour la femme)

vous avez suivi ?

love etc.

satisfaite ou remboursée



SEX and the

Les meilleurs spots du Plateau pour une partie de jambe en l'air

- Légendaire : à la Rigole du diable
- Majestueux : au pied des éoliennes de Neuvielle
- Hype : dans les toilettes de l'Atelier à Royère de Vassivière
- Romantique : contre une botte de foin (plus doux que la paille) au printemps
- Panoramique : au sommet du Mont Bessou (976 mètres)
- Aquatique : dans le Lac de Vassivière en été

Ce que dit la loi

Attention, le sexe en public est considéré comme un délit d'exhibition sexuelle (qui remplace l'outrage public à la pudeur). Ce qui est passible d'emprisonnement et de 15 000 d'amende. Avantage : avec 12 habitants au km² en moyenne sur le Plateau, vous avez peu de chances

Textes Emmanuelle avec l'aide de ses copines Julie et Sylvie

Déchets durables.

Les mines d'uranium sont toujours en activité.

La production industrielle d'uranium eut lieu en France entre 1946 et 2001 sur 210 sites (1). Près de la moitié de cette production provenait du Limousin.

La recherche et l'exploitation de l'uranium furent tout d'abord les activités du CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique) puis de sa filiale COGEMA (Compagnie Générale des Matières Nucléaires). En 1952, le gouvernement Pinay décida d'ouvrir ces activités au secteur privé, et notamment à de grands groupes industriels tels que Total, Imetal, Rhône-Poulenc ou Péchiney. Aujourd'hui la quasi-totalité des sites est sous la responsabilité d'AREVA NC (ex COGEMA).

Les stériles miniers et les résidus de traitements.

L'extraction du minerai d'uranium, des mines à ciel ouvert ou de galeries souterraines, donnait lieu à un tri relativement grossier qui consistait à mesurer la radioactivité de la roche extraite, contenue dans le chargement d'un godet ou d'un camion benne, pour y détecter la teneur en uranium. Ainsi certains chargements partaient en usine ou sur des aires aménagées afin d'y traiter le minerai pour en extraire l'uranium, alors que d'autres, ne contenant pas d'uranium ou jugés trop faiblement rentables économiquement (2) et appelés "stériles miniers", étaient mis en tas à côté du lieu d'extraction ; cet endroit ayant pour nom "verse à stériles". Du fait de la méthode employée pour le tri, certains chargements de stériles pouvaient contenir des roches émettant une radioactivité non négligeable car contenant du minerai d'uranium.

Ainsi, il résulte de la période d'exploitation des

" La preuve que les faibles doses de radioactivité ne sont pas dangereuses :

nous n'avons pas fait d'études épidémiologiques pour nous en assurer ...

Hé oui, c'est SCI_EN_TI_FIQUE !! "



Les renseignements généraux

aménagements routiers (5). Ce n'est qu'à partir de 1984 que les exploitants des mines devaient garder une trace de l'utilisation de ces stériles. Selon le ministre de l'écologie, Jean-Louis Borloo, la cession des stériles s'arrêta définitivement en 2002.

Les éléments radioactifs de la famille de l'uranium,

Actualité juridique.

Aujourd'hui l'Etat semble enfin vouloir répondre aux problèmes liés aux anciennes mines d'uranium. En effet, en juillet dernier, une circulaire (7) du ministère de l'écologie et de l'Autorité de Sécurité Nucléaire a été adressée aux préfets des régions concernées par les anciens sites miniers, dans laquelle Jean Louis Borloo reconnaît que "la connaissance des anciens sites est aujourd'hui perfectible". Un plan d'action devra être engagé par AREVA NC et les services de l'Etat, avec une invitation "à largement associer les CLIS (8), et d'une manière plus générale les populations et les élus locaux". Les mesures sont les suivantes :

1. "Contrôler les anciens sites miniers" (9). Il est notamment précisé "qu'une attention particulière devra être portée (...) aux sites sur lesquels des déchets (autres que miniers) ont pu être entreposés par le passé". On pensera alors aux scandales révélés autour des anciens sites des monts d'Ambazac en Haute-Vienne (présence de plusieurs milliers de tonnes de boues radioactives, décharge de fûts contaminés et autres ferraille, contamination des eaux alentour) ; révélations dues notamment à l'action de l'association Sources et Rivières du Limousin (10) et du laboratoire de la Criirad.
2. "Améliorer la connaissance de l'impact environnemental et sanitaire des anciennes mines d'uranium et la surveillance". Cependant, pour cela, l'Etat a demandé à AREVA NC d'établir un "bilan de fonctionnement" de ces sites, autrement dit, que l'exploitant effectue lui-même les mesures radiologiques et l'état des lieux. Cet inventaire qui n'est finalement qu'un autocontrôle, qui existe déjà pour la Creuse (11) et qui a été remis aux maires des communes concernées, quelle confiance peut-on lui porter ?
3. "Gérer les stériles : mieux connaître leurs utilisations et réduire les impacts si nécessaire" avec l'instauration de "servitudes sur les terrains où se situent des dépôts significatifs". Là encore, le recensement, qui devra être réalisé dans un délai de deux ans, se fera sous la responsabilité d'AREVA NC. Le ministre souligne également qu' "il ne faut pas remettre en cause les utilisations passées" de ces stériles. Est-ce à dire que personne n'est responsable de leur dissémination et des éventuels dommages qu'ils causent ?



mines, la dispersion de poussières radioactives, l'émanation de gaz radon (seconde cause du cancer du poumon après le tabac (3)), et plus globalement, l'accroissement de la radioactivité (4) en surface (ex. : radioéléments présents dans les verses à stériles), ou encore une potentielle contamination des eaux de ruissellement (ex. : chargées en radioéléments au contact des verses) et des sédiments.

200 millions de tonnes de stériles miniers !

En France, si 52 millions de tonnes de minerai ont été extrait pour une production de 76 000 tonnes d'uranium (plus de 32 000 tonnes pour la seule Haute-Vienne), cela engendra l'extraction de 200 millions de tonnes de stériles miniers.

Il était d'usage que des riverains, des collectivités où des entreprises puissent se servir de stériles à des fins de remblayage pour des terres-pleins, des chemins, des soubassements de bâtiments, des

dont certains sont de plus très radiotoxiques, ont une période (6) allant de quelques fractions de seconde à 4,5 milliards d'années. Autant dire que les stériles sont des déchets durables. Ainsi, pendant plusieurs décennies, ces éléments ont été disséminés un peu partout en France (et pour la plupart on ne sait pas où), exposant la population à des doses radioactives non négligeables, qui plus est parfois supérieures aux limites sanitaires en vigueur. Ce qui a conduit, à la suite de luttes menées par plusieurs associations, à imposer à AREVA NC la décontamination de certains sites, tels que scierie, parking de restaurant, cour de ferme, cour d'école...

Face aux conséquences d'une politique économique qui n'aura pas pris en compte la population et l'environnement, ne serait-il pas urgent de commencer par récupérer les stériles disséminés ? Cela a sans doute un coût exorbitant qui à lui seul en dirait long sur le bilan énergétique du nucléaire.

A l'étape suivante, les chargements de minerai d'uranium étaient envoyés en traitement afin d'y extraire l'élément uranium par un processus chimique. Cela généra 52 millions de tonnes de déchets appelés résidus de traitement. Ces résidus, qui se présentent sous forme de boues, ne



Site minier d'Hyverneresse



Site minier du Longy

4. **“Renforcer l'information et la concertation”**, ce que proclame aussi AREVA NC. Le 28 octobre dernier, dans le cadre du plan d'action de la circulaire, l'exploitant invitait les journalistes et les élus concernés, à la démonstration d'un recensement des lieux d'utilisation des stériles en Creuse, à l'aide d'un hélicoptère équipé d'instruments de mesures... mais aucune association prenant part dans ce dossier (telles que Sources et Rivières du Limousin ou Oui à l'avenir (12)) ne fut invitée (13).



Les renseignements généraux

Dans ses grandes lignes, cette circulaire semble malgré tout aller dans le bon sens, notamment par le fait “d'interdire tout nouveau projet de valorisation de stériles issus d'anciennes mines d'uranium”. Mais que vaut-elle au regard d'un revirement ministériel ayant eu lieu quelques mois auparavant ? En effet, alors que depuis 2002, à la suite de batailles menées notamment par le Réseau Sortir du Nucléaire, le code de la santé publique interdit

l'ajout de substances radioactives aux biens de consommation et aux produits de construction, le 5 mai 2009, un arrêté (14) permet de délivrer des dérogations à ces interdictions, et ce malgré l'avis défavorable de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

“ Quand et comment les fermet-on définitivement ”

Les sites du Plateau de Millevaches.

Entre la fin des années 50 et la fin des années 80, le plateau de Millevaches a connu quelques mines de taille relativement modeste. La production fut de 692 tonnes d'uranium. Hyverneresse (communes de Gioux et Croze) et le Boucheron (Davignac) furent les sites les plus importants. De plus petits sites virent également le jour au Longy (Millevaches), à La Bréjade (Saint Augustin), à La barrière (Darnets), au Jacquet (Davignac) ainsi qu'en bordure du Plateau, à La Vedrenne (Egletons) et aux Salles (Ussel). Ce dernier site n'aurait pas engendré de production de même que celui de Salamanière (Peyrelevade). D'autre part, le plateau de Millevaches connaît nombre de gisements, n'ayant pas généré de production, mais qui furent tout de même l'objet de permis de recherche, de permis d'exploitation ou encore de concessions dont certaines sont encore valides jusqu'en 2018 (15).

Doit-on s'étonner, sinon s'inquiéter, que le site minier du Boucheron fût cédé en 1989 à un carrier, toujours en activité à ce jour ?

Au Longy, la mine à ciel ouvert a été en partie mise en eau. Selon une enquête de Télémillevaches (16), la raison en était l'utilité d'avoir une réserve d'eau pour les incendies. Si on peut raisonnablement douter de la facilité d'accès à cette eau aux engins de pompiers, on s'interrogera des effets que pourraient engendrer une telle pratique quant à la dissémination de particules radioactives potentiellement contenues dans cette eau.

A la fin du mois de septembre dernier, des habitants du plateau, avec l'aide de l'association *Oui à l'avenir*, ont pu constater que sur le site d'Hyverneresse, en grande partie libre d'accès et ne faisant aucunement mention d'une ancienne activité minière, on pouvait recevoir des doses radioactives allant jusqu'à quatorze fois (3,20 Micro Sieverts/heure) le niveau de radioactivité ambiante habituelle (0,23 Micro Sieverts/heure), notamment à l'exutoire du site (l'exutoire étant un point où se concentrent les eaux de la mine). Celui-ci se jette dans le ruisseau de la Brousse qui, lui-même, rejoint la Creuse.

On dit que la dernière mine d'uranium française fermait en 2001, à Jouac en Haute Vienne. Force est de constater que la fermeture de ces mines ne se décrète pas. Elles sont toujours en activité. Radioactives.

Quand et comment les fermet-on, définitivement ?

Emmanuel Gratadour

Sources : ASN, AREVA NC, CRIIRAD, GEP Limousin, IRSN, Journal Officiel.

NOTES

1 Selon l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire). Depuis 2004, cet organisme d'Etat a entrepris un inventaire des anciennes mines d'uranium baptisé MIMAUSA consultable sur le site internet www.irsn.fr

2 Ce “seuil de coupure économique” variait d'un site à l'autre.

3 Selon l'Agence Internationale de Recherche sur le Cancer.

4 La radioactivité est un phénomène naturel que l'on côtoie tous les jours à de faibles doses, avec des émissions un peu plus fortes sur les terrains granitiques (Limousin, Bretagne...). Cependant on considère qu'une couche de quelques centimètres de terre diminue de moitié cette radioactivité. Ainsi, nous sommes protégés en grande partie de ces éléments lorsqu'ils sont sous terre, ce que l'activité minière va remettre en question en déstabilisant cet équilibre notamment par la présence de ces vers à stériles.

5 Cf. plusieurs exemples sur le site internet du laboratoire indépendant de la Criirad : www.criirad.org

6 Période d'un élément : durée pendant laquelle un élément perd la moitié de sa radioactivité. On estime que celle-ci disparaît quasiment au bout de 10 périodes.

7 Consultable sur le site internet de l'Autorité de Sûreté Nucléaire : www.asn.fr

8 Commission locale d'information et de surveillance. (Commission départementale composée de représentants d'AREVA, des services de l'Etat, d'élus et d'associations).

9 Ne seront cependant pris en compte que les sites inventoriés dans la base de données MIMAUSA. On peut se demander si cette liste est aujourd'hui exhaustive. En effet, depuis sa création, les versions successives de l'inventaire ont vu le nombre de sites miniers augmenter.

10 Cette association fait partie du Groupe d'Expertise Pluraliste du Limousin qui est chargé de porter un regard critique sur les documents techniques d'AREVA NC pour les sites de Haute-Vienne, et de donner un avis, à l'administration et à l'exploitant, sur la

gestion et la surveillance de ses sites : www.sources-rivieres.org

11 Consultable en partie sur le site internet de la DRIRE Limousin (www.Limousin.drire.gouv.fr). Il y manque les annexes contenant entre autres des cartes précises avec les points d'analyses radiologiques effectuées par AREVA NC.

12 Association *Oui à l'avenir* : Mairie 23260 Crocq tél 05 55 66 50 24. Celle-ci fait partie du réseau *Sortir du Nucléaire* qui fédèrent 847 associations agréées pour la protection de l'environnement (www.sortirdunucleaire.fr)

13 Cf. le journal *La Montagne* – Creuse, article du 29 octobre 2009

14 Publié au Journal Officiel du 14 mai 2009 et signé par le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, le ministère de la Santé et des sports, et le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi. Cf. www.criirad.org

15 Concessions (encore valides ayant ou non connues une exploitation minière) :

-de Beaumont où se situe la mine de la Bréjade (valide jusqu'en 2010 ; communes de Chaumeil, Mérignac l'église, Corrèze, Saint Augustin, Beaumont, Orliac de Bar),

-du Boucheron où se situe les mines du Boucheron et celle du Jacquet (2013 ; Davignac)

-du Puy Curade où se situe la mine du Longy (2013 ; Millevaches, Saint Setiers, Saint Sulpice les Bois, Sornac)

-de Millevaches (2018 ; Millevaches, Peyrelevade, Saint Setiers, Saint Sulpice les Bois)

-de Morneix (2018 ; Saint Setiers, Le Mas d'Artige, Féniers)

-de Drouillat où se trouve le site de Salamanière (2018 ; Peyrelevade, Saint Setiers, Pigerolles, Féniers)

Une carte et un tableau plus détaillé sont consultables sur le site internet d'IPNS : www.journal-ipns.org

16 Numéro 10 du Magazine du Plateau, mai 1994.

Maquisarbres, la pépinière des nouveaux combattants

résistance d'hier et d'aujourd'hui pour demain

1939-1940 De jeunes limousins, à l'instar de Georges Guingouin, entrent en Résistance. Ils ont entre 18 et 20 ans et vont jusqu'à risquer leur propre vie, pour des idées qui dépassaient des problématiques individuelles et concernaient le collectif.



Les élèves rencontrent Pierre Pranchère, ancien résistant, et lui font lecture de leurs textes, fruit de leur réflexion.

2009 Des élèves de terminale Bac Pro du lycée forestier de Meymac, ont le même âge que ces jeunes maquisards à leur époque et s'interrogent sur ce qui pourrait les amener à s'engager, à résister, aujourd'hui. Dix jours durant, ils travaillent, avec des artistes de l'association Pulsart, en écriture, gravure sur bois, sérigraphie pour réaliser une exposition d'affiches qui traduisent leurs préoccupations et leurs espoirs. En parallèle, ces jeunes forestiers installent sur le site du lycée forestier, les prémices d'une pépinière, celle "des nouveaux combattants", lieu ouvert à tous où chacun pourra trouver et laisser des raisons et des moyens de résister, des façons de promouvoir les valeurs d'humanité défendues par les maquisards. Ils lancent aussi l'idée d'une vidéo qui retracerait les différentes étapes de l'action, ponctuées par les témoignages d'anciens résistants qu'ils rencontrent.

L'action artistique "Maquisarbres" à laquelle ces 19 jeunes participent, conçue et animée par l'association Pulsart, a été mise en place autour de deux notions, "Résistance, Existence", choisies par le réseau Feuill'Art, réseau d'animation et de développement culturel regroupant l'ensemble des lycées agricoles du Limousin.

“ un devoir de mémoire n'est justifié que si un droit de résistance peut s'exercer pour les générations à venir ”

"Maquisarbres" allant au-delà de l'idée de commémoration, va, au travers de la métaphore de l'arbre, à la recherche de ce qui peut fonder les luttes individuelles et collectives, présentes et à venir, les causes nécessitant un engagement et les moyens de les défendre.

C'est à l'imprimerie du Musée du Pays d'Ussel que les textes écrits par les jeunes en atelier, et les

visuels gravés sur des plaques de bois, ont été imprimés, de nuit, avec des moyens qui pourraient être ceux des résistants historiques. Ce sont des rencontres avec ceux-ci et leurs récits qui ont galvanisé les participants et leur ont permis de créer une vingtaine d'affiches originales constituant cette exposition. Elle nous donne à voir un travail plastique autour de la lettre et du symbole, nous donne à penser par le sens des mots, des phrases, des slogans, que le domaine des idées est à investir comme une relation à l'autre, à l'humanité.

Ces messages se retrouveront également au pied des arbres plantés dans "la pépinière des nouveaux combattants", initiée au lycée de Meymac, et qui sera rappelée au viaduc des Farges. Partant du principe qu'un devoir de mémoire n'est justifié que si un droit de résistance peut s'exercer pour les générations à venir, "la pépinière des nouveaux combattants" est un lieu où chacun peut se retrouver et trouver l'Autre. Les arbres, plantés par les élèves, sont disposés de façon à produire un parcours pour le visiteur. Le plan de la pépinière est donc travaillé de manière conceptuelle, à la fois sur un plan artistique, intellectuel et écologique, utilisant la notion de "réseau" liée à la Résistance, façonnant un cheminement qui ait du sens pour le visiteur.



Plantation de la "la pépinière des nouveaux combattants" à l'école forestière de Meymac

Pour chaque plantation, sont réalisés deux trous : l'un pour l'arbre, l'autre pour enterrer quelque chose au pied de l'arbre qui puisse s'apparenter à une arme. Sous la forme d'un texte dit ou écrit, sont conservées sous terre, les armes constituées par les jeunes en atelier : l'énonciation des causes fondamentales sur lesquelles les hommes doivent se mobiliser, l'explicitation des causes de cette mobilisation et la formulation de pistes concernant les moyens que l'on a pour agir. L'objectif étant que le visiteur, se questionnant de manière plus ou moins prononcée, puisse trouver en creusant, des itinéraires qui ont une chance d'aboutir à autre chose que la disparition des espèces. Le visiteur, dans un moment de prise de conscience ou d'extrême doute, pourra ainsi déterrer les armes laissées par les premiers des nouveaux combattants, et pourra, à son tour, enterrer les armes qu'il aura constituées.

À travers le témoignage d'anciens résistants et les premières recherches philosophiques, éthiques et esthétiques des jeunes participants, c'est une rencontre dont nous sommes témoins dont l'arbre



visuel Maquisarbres

est le point central. Le film retrace le processus de création de "Maquisarbres" basé sur le dialogue intergénérationnel des acteurs du passé, du présent et de l'avenir. Un souci commun les anime l'avenir d'une certaine humanité. Ce film est un outil pédagogique fort en termes de mémoire historique et d'engagements citoyens en devenir.



A l'imprimerie du musée d'Ussel, les affiches en cours d'élaboration, sérigraphie et typographie, des techniques utilisées pendant la Résistance.

A travers toute cette action, les élèves revendiquent leurs idéaux : parité, solidarité, droit à l'éducation à la libre expression... pas si lointains de ceux de leurs aînés, les résistants, à qui ils rendent hommage tout au long de cette action. Ils nous signalent aussi les urgences d'aujourd'hui : environnement, dépendance technologique, isolement, individualisme... À tous et à chacun d'y répondre quand aujourd'hui en France, et pour la première fois, une majorité de parents est convaincue que la vie de leurs enfants sera plus dure que la leur.

Ont participé à l'action, avec les artistes de Pulsart Cédric, Corentin, Dimitri, Florant, Florian, François, Guillaume, Jérôme, Julien, Kévin, Mathias, Mathieu, Pierre, Pierre-Luc, Romain, Sylvain, Thibault, Thomas, Vincent. En mars 2010, d'autres jeunes forestiers du lycée de Meymac viendront enrichir de leurs réflexions et productions, les réalisations existantes.

L'action artistique Maquisarbres a été réalisée avec le concours de l'imprimerie du Musée d'Ussel et la précieuse participation des anciens résistants : Roger et Raymonde Bordes, André Dunaud, Louis Gendilloux et Pierre Pranchère.

Pulsart, association nationale d'actions artistiques
L'art en lutte contre les exclusions
et les discriminations
<http://www.pulsart.org>



(ad) Vienne

Elle jaillit, claire et fraîche, des profondeurs granitiques du Grand Plateau, où fleurissent les bruyères, où mûrissent les myrtilles, où jouent les loutres dans les tourbières et tournent des éoliennes. Elle coule sous les petits ponts de pierre, d'abord étroite comme une rivière d'enfance, où brillent les truites et les souvenirs, dans un accompagnement vibrant de libellules aux ailes d'un bleu léger. Survolée au soir venu par les engoulevants couleur de feuille morte qui chassent les papillons ; bercée par leur ronronnement, continu, sonore, rapide et dur. Bordée par les grands chênes et les douglas au parfum de citronnelle. Au loin, les cloches des églises romanes fermées se sont tues, mais elle reçoit l'offrande de tous les cours d'eau chantés par les poètes et les écrivains : la Briance médiévale, la Gartempe de Blanzat, la Creuse de Rollinat.

Un jour, j'ai marché sous les conifères à travers un chemin où m'attendaient en lisière deux chiens perdus : un petit terrier et un épagneul français dont les ancêtres avaient sans doute accompagné Gaston Phoebus. Je les ai caressés, ils m'ont suivi à travers les ornières sèches, ont retrouvé leur maison, m'ont quitté sans me regarder, de leur pas souple et rapide.

Enfant, je me baignais dans les eaux incolores et ponctuées de feuilles mortes de son confluent avec le Taurion, près du grand viaduc à dix arches où passait mon père sur ses grosses machines à vapeur lorsqu'il conduisait ses trains jusqu'à Ussel. Plus tard, bien plus loin, dans un autre monde dont j'ignore tout, elle se jette dans la Loire, au pays de Saint Martin, l'exorciste qui partagea son manteau avec un pauvre. Course sauvage heurtée de graviers sous des cieux gris-héron qui conduisent à l'océan salé où se baignent aussi nos enfances rêveuses.

Je suis un homme des rives (dérives) et d'un pont, le premier d'une lignée qui habita une rue montante à ne pas l'habiter moi-même. Comme je suis le premier de cette lignée à ne pas avoir vraiment fait la guerre. Dynastie marginale en bas de la ville, à l'écart, avec sa langue et son accent, ses petits cabarets et ses fêtes, son carnaval, ses défilés de canes à pêche dans les brouillards matinaux et la fumée âcre des usines. Vieilles photographies en noir et blanc : ma grand-mère déguisée en pirate (mais ce n'est pas vraiment un déguisement, puisque nous sommes vraiment des pirates) ; mon

grand-père dans la rivière, accoudé au ponton du club nautique où posent ses camarades, à part, se diluant déjà au fil du courant, à moitié disparu.

Je touche toujours la pierre de la croix en granit et du petit autel qui accueillent depuis la nuit des temps les pèlerins à la coquille au moment de traverser le pont. J'y ai assis mon fils comme nous nous y sommes tous assis. Le granit est un peu entré en nous, mais nous avons aussi attendri la pierre.

Le sang qui coule dans mes veines, c'est la Vienne. Une eau douce et paresseuse, au goût de terre et de sucre mêlés, réconfortante, parfumée par les feuilles gris-argenté des saules. Une rivière d'écrivains, depuis l'origine. Joachim Blanchon : "Aux bords de la Vienne argentée/Qui en serpent s'écoule doucement...". Bernard Cubertafond : "Tremper ses pieds dans l'eau fraîche au creux d'une pelouse grasse." L'eau fraîche dans laquelle se jetait autrefois mon père depuis la pile antique du pont Saint-Martial, puisque le plongeur de Paestum, c'était lui : ce corps élancé à travers les grandes transitions – le passage d'un monde à un autre.

Un linge blanc échappé par une lavandière adolescente est un jour descendu jusqu'à l'océan. Un marin embarqué sur un vapeur l'a remonté sur le pont pour l'offrir à une princesse partie du Brésil pour se marier à Palerme. Elle en fit son voile. Ce fut son linceul de reine.

Mon père, le passeur, le plongeur suspendu dans le ciel gris de Limoges, a vécu dans l'immeuble familial où s'est pendu, à une poutre du grenier, mon arrière-grand-père Emile, enseveli par l'explosion d'un obus de 14 -18, puis déterré par ses compagnons de malheur. Il a noué la corde un matin de 36, dans la lumière poussiéreuse de bois, quand les autres, ses frères ponticauds chantaient quelque part *Le temps des cerises* dont lui parvenaient vaguement les échos étouffés. Il est mort un jour de grève joyeuse et d'espoir, lui qui déjà était en noir, comme sa jeune femme ornée de fleurs blanches, le jour de leur mariage.

Mon département est une rivière. *Département*, l'action de partager. Le lieu de ma famille : organisée comme toutes les autres autour de l'idée de portion d'un tout. Notre tout reçu en partage ne fut pourtant rien qu'un peu d'eau qui coule. Nous sommes les héritiers d'Héraclite cité par Plutarque : elle "se dissipe et se rassemble, se constitue et se défait, vient et s'en va." Mon département est une

fluctuation, une oscillation, un bouchon de canne à pêche qui disparaît et reparaît, surveillé depuis les talus d'herbe tendre par des générations d'hommes en casquette, litron en poche, dont le nom s'est perdu. Joseph Rouffanche et Georges-Emmanuel Clancier l'ont si bien dit : le poisson, c'est le poème. Mon département est une nasse à poèmes que frôlent les couleuvres.

Talus d'amour et de liberté, fleuris de narcisses et de pâquerettes dont nous suçotions les tiges. On a couché les premières filles sur l'herbe douce, on les a embrassées, on a dormi joue contre joue, le visage enfoui dans l'oreiller de leurs longs cheveux. Jusqu'au soleil couchant, jusqu'au frais de la nuit, nous repaissant encore et encore de l'eau de leur bouche, et de leurs paroles apaisantes qui nous faisaient croire un instant que nous serions les rois du monde, nous les mendiants, nous les poètes, les compagnons des chauves-souris.

Mon département, c'est de l'eau. La Gartempe de Jean Blanzat, la Briance de Joseph Mazabraud. Une eau de vie qui enivre. Une eau bénite de cisterciens. Dans la petite vallée du Glanet, les moines avaient créé des étangs et des moulins, comme celui de Pellechevant. *Ichty*s de Tertullien : "Nous autres, petits poissons, comme notre Poisson, le Christ-Jésus, nous naissons dans l'eau et nous ne sommes sauvés qu'en demeurant dans l'eau".

Dans l'éther traversé de nuages : des faucons pèlerin aux approches des cathédrales, des chouettes et des martinets, des buses, des bergeronnettes et des mésanges, des bouvreuils et des gros-becs ; près du miroir des étangs, celui qui reflète le paradis, des hérons cendrés en attente du poème. Une constellation franciscaine. Autour du donjon foudroyé de Châlucaud, le tournoiement noir des choucas des tours.

Mon département n'existe pas : c'est une eau qui est déjà passée, un oiseau envolé. Une pauvre extase d'enfant. Le soupir d'un homme qui se souvient du *mai*, le *joli mai* d'Apollinaire : "Vous êtes si jolies mais la barque s'éloigne/Qui donc a fait pleurer les saules riverains..." ; un homme qui s'assèche, mais qui pleure, à son tour modeste affluent de sa rivière.

Mon département n'existe pas.

Laurent Bourdelas
extrait de *Le Roi de la vallée* (à paraître)

Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour promouvoir l'éco-habitat



Dessin A. Freytet

25 Août 2008
Faux-la-Montagne
Eco-quartier du Four à Pain

Étrange paradoxe qui veut que les volets restent fermés dans les bourgs pendant que certains patientent fort longtemps avant de trouver chaussures à leurs pieds, que l'on construise faute de mieux loin des bourgs et des services, entraînant une dépendance à la voiture et un éloignement des lieux d'habitation préjudiciable au développement d'une vie sociale, que certains "petits revenus" payent plus de charges qu'ils ne payent de loyer.

Oui, trouver une bonne solution pour habiter sur la Montagne limousine est souvent un parcours du combattant ... et un frein à la venue des nouveaux habitants dont le territoire a pourtant besoin.

Fort de ce constat, un groupe d'habitants, d'élus, de "chercheurs de toits" et d'associatifs a créé l'APEHPM - Association pour la promotion de l'éco-habitat sur le plateau de Millevaches -. Cette association est moteur dans un projet de création d'une entreprise qui interviendra dans le domaine du logement et de l'urbanisme.

Pas n'importe quelle entreprise d'ailleurs, puisqu'il s'agit de créer une Société Coopérative d'Intérêt Collectif. *Ques aquo ?* Rien d'autre qu'une entreprise faisant le choix d'un mode de gouvernance collectif où chacun, simple habitant ou collectivité locale, association ou investisseur, participe avec le même poids à répondre aux questions, stratégiques

pour l'avenir de notre territoire, du logement et de l'urbanisme.

Une entreprise dont le but n'est pas de générer du profit pour ses actionnaires mais avant tout de répondre à un besoin général, social et territorial.

Une entreprise, enfin, qui s'empare de la question du logement de manière transversale. Parce-que le logement, c'est bien plus que quatre murs et un toit. C'est une réponse aux défis énergétiques de demain, c'est la possibilité d'accueillir de nouveaux habitants, d'augmenter et renouveler la population, c'est le maintien d'une vie sociale, de services, d'activités et de convivialité. C'est une réflexion sur l'urbanisation harmonieuse du territoire, une projection sur le plateau de demain, celui que nous voulons contribuer à construire.

Comment traduire cela de manière opérationnelle ? En privilégiant des solutions résidentielles adaptées au territoire, à la population qui y vit ou souhaite s'y installer, en produisant de l'éco-habitat :

- construction ou réhabilitation de logements locatifs adaptés à des ménages à faible revenu,
- construction de logements en accession sociale à la propriété,
- création de logements temporaires pour pouvoir "tester" le territoire avant de s'y installer,
- création de logements pour personnes âgées non dépendantes dans les bourgs, à proximité des

services,

- création d'éco-quartiers, comme celui de Faux la Montagne, qui vient d'être distingué par le ministère de l'écologie au niveau national pour son caractère exemplaire,

- aide à des collectifs de personnes souhaitant développer de l'habitat partagé ...

Reste que cette SCIC, pour exister, a encore besoin de réunir le capital qui lui permettra d'être crédible et d'agir, soit 200 000 €. Une paille ...

Alors, si parmi vous, lecteurs, il en est qui se sentent concernées, que vous soyez habitants, artisans, acteurs associatifs ..., n'hésitez pas à contacter l'Association pour la Promotion de l'Eco-Habitat sur le Plateau de Millevaches pour un complément d'information voire, pourquoi pas, pour une promesse de souscription d'une ou plusieurs parts sociales (une part 150€).

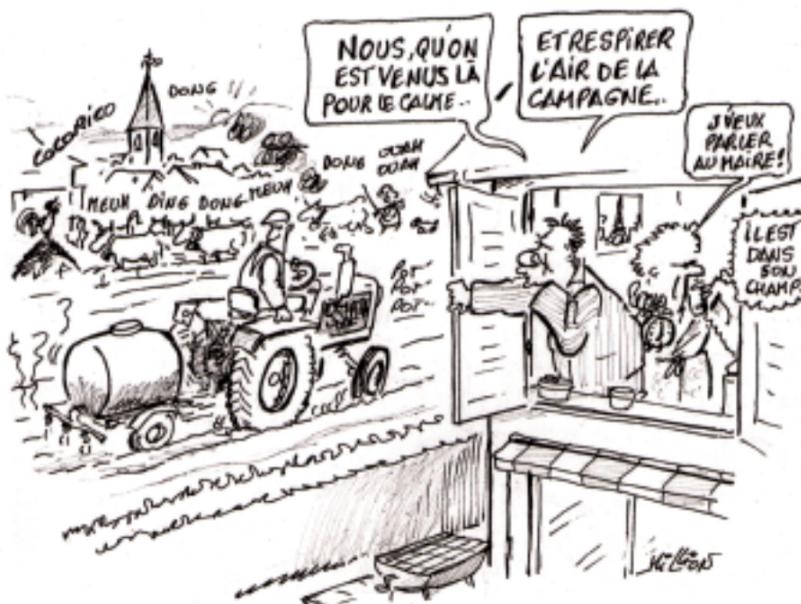
Une plaquette de présentation détaillée du projet ainsi qu'un bon de souscription pour les personnes qui souhaitent devenir associées de la future SCIC est disponible auprès de l'APEHPM (tel : 05 55 64 58 29 - apehpm@orange.fr)

Controverses autour de la ruralité

Le dernier numéro (n°57, juillet 2009) du *Courrier de l'environnement de l'INRA*, consacre un article aux controverses suscitées par une étude prospective menée par l'INRA sur les "nouvelles ruralités". Les résultats de cette étude menée à partir de 2006 ont été rendus publics lors d'un colloque en 2008 puis dans l'ouvrage *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030. Des relations villes-campagne en émergence ?* (Sous la coordination d'Olivier Mora aux éditions Quae, 2008). Ils ont suscité plusieurs controverses qui posent la question de l'usage de la ruralité dans notre société. Le petit dessin ci-contre, extrait du même numéro du *Courrier de l'environnement*, témoigne ainsi parfaitement de certains conflits "culturels" qu'on a pu connaître dans quelques villages limousins...

Mais l'un des conflits les plus exacerbés porte sur la question foncière. Trois types d'intervenants ont émis des points de vue fort différents dans les débats qui ont suivi cette étude : les acteurs publics, les acteurs privés de la construction et les agriculteurs.

Les acteurs publics de l'aménagement "font valoir les surcoûts engendrés par l'étalement urbain en terme d'équipements et d'infrastructures, les coûts de la mobilité des individus et les pollutions qu'elle engendre et promeuvent des politiques de densification et de ville compacte." Autrement dit : vivre à



la campagne n'est ni économique, ni écologique. Aussi défendent-ils une conception des espaces ruraux comme des "espaces de nature" : "La préservation des espaces ouverts apparaît alors comme un moyen de conserver des milieux naturels et de créer des zones de récréation pour les urbains."

"D'un autre côté, les acteurs de la construction des maisons individuelles font valoir qu'ils répondent aux désirs des personnes d'accéder à une maison individuelle en propriété et qu'ils réalisent près de la moitié de la construction annuelle de nouveaux logements en France (...) Face aux préconisations des acteurs du secteur agricole qui souhaitent préserver les espaces agricoles, ils soulignent que le foncier qui est bâti est un foncier agricole vendu..."

par des agriculteurs. Ainsi apparaît une différence de plus en plus marquée entre les intérêts de l'agriculture comme secteur d'activité et les intérêts des agriculteurs en tant que détenteurs d'un capital foncier, particulièrement dans un contexte de diminution rapide du nombre d'agriculteurs."

Du côté de ces derniers on a bien conscience de "l'irréversibilité de l'artificialisation des sols" et de la "nécessité de préserver des sols agricoles". C'est pourquoi beaucoup d'agriculteurs "sont partisans d'une approche réglementaire de la question foncière par la planification (documents d'urbanisme locaux, plans d'urbanisme, schémas de cohérence territoriale). Ils remarquent que beaucoup de communes n'ont pas mis en place de démarche pour économiser l'espace et conti-

nent de développer le logement pavillonnaire sur de grandes parcelles." Les auteurs de l'étude soulignent cependant qu'une démarche réglementaire seule n'est pas en mesure de régler ces "difficiles questions foncières." Un enjeu, brûlant dans les campagnes péri-urbaines, mais qui concerne aussi nos pays à plus faible densité...

On peut s'abonner gratuitement au Courrier de l'environnement de l'INRA en écrivant à l'INRA, Courrier de l'environnement 147 rue de l'Université, 75338 Paris cedex 07.



Rouffanche à l'honneur

L'hommage au poète Joseph Rouffanche (Cf. IPNS n°28) a finalement été rendu en présence de très nombreuses personnes, amis, famille, personnalités, poètes, artistes... à la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges, en septembre dernier. Monique Boulestin, députée et première adjointe au maire de Limoges, lui a rendu un vibrant hommage et lui a remis la médaille d'honneur de la ville. On remarquait dans l'assistance Guy Royer, représentant le maire de Bujaleuf, ville natale du poète. Ont suivi des interventions de Michel Bruzat, metteur en scène, ancien élève de Joseph Rouffanche, de Gérard Peylet, universitaire à Bordeaux, également ancien élève, de Jean-Pierre Thuillat, poète et directeur de la revue *Friches*, et de Laurent Bourdelas, écrivain et historien, organisateur de la soirée qui s'est achevée par un pot à l'Hôtel de Ville.



Maison Inter Associative des Millevaches

MIAM

On a déjà présenté ici MIAM, la maison inter-associative de Millevaches (Cf. IPNS n°28). Elle vient d'ouvrir un chantier qui peut intéresser toutes les associations du territoire autour de la communication : "Une aide extérieure est aujourd'hui indispensable aux associations pour faire connaître leur action en général et leurs activités en particulier. L'appel à des prestataires de services par chacun est a priori onéreuse et parfois redondante. La création de postes, même à temps partiel, pour chaque association, est irréaliste. Les échanges de services et de compétences entre associations nécessiteraient un véritable travail de coordination. Alors que faire ? MIAM souhaite engager une réflexion collective dans l'objectif de dégager des pistes d'actions mutualisées en matière de communication pour des associations opérant sur un même territoire. Les premiers besoins identifiés sont : concevoir, éditer des supports de communication et organiser des réseaux de diffusion à l'attention de publics spécifiques (élus, associations, médias ...) et du grand public (habitants et touristes) afin de valoriser les missions et les activités

de chacun." Une première réunion a eu lieu en novembre et toutes les associations intéressées peuvent rejoindre le groupe de travail qui s'est mis en place.

Site : <http://miam.info-limousin.com>



Brin de Zinc : hommage à Karine



Karine Séguy, la créatrice du Brin de Zinc, le cyber-café culturel de Faux-la-Montagne, aurait eu quarante ans cette année. Depuis **le 5 décembre** une exposition lui rend hommage : "Douze... pour une." Douze femmes artistes, qui l'ont connue et dont elle appréciait les réalisations ou qu'elle aurait aimé rencontrer et faire découvrir sont réunies à cette occasion : Fabienne Canpont, Régine Elliott, Virgine Ferragu, Christine Horvath, Sylvie Lecadet, Marièle Lévêque, Marie Roudeix, Martine Rouillard, Claudie Solvier, Jeanine Tonus, Raphaëlle Vialat, Lydia Zelazny.

<http://www.brindezinc.com/blog>

Mines et mineurs creusois



La Creuse n'a pas la réputation d'avoir été un grand pays minier. Et pourtant ! Or, charbon, feldspath et uranium, du XVII^{ème} au XXI^{ème} siècle, il y eut dans ce département une véritable activité minière. Les noms de Lavaveix-les-Mines ou Bosmoreau-les-Mines le rappellent. Celui d'Auriat aussi. Et il y a eu jusqu'à peu les mines d'uranium que nous évoquons dans ce numéro d'IPNS. Les Archives départementales de la Creuse présentent **jusqu'au 26 février 2010**, une exposition sur cette facette méconnue de l'activité industrielle du département. *A Guéret du lundi au jeudi de 8h30 à 17h (16h le vendredi), entrée gratuite. Renseignements au 05 44 30 26 50.*

Littoral. Wajdi Mouawad récidive.



Créé une première fois en 1997, Littoral est revisité par son fondateur, Wajdi Mouawad, un des metteurs en scène les plus remarquables de ces dernières années. Il était déjà venu présenter ses autres créations à la scène nationale d'Aubusson en 2003, 2005, 2006 et 2008. En 2005, il avait interviewé les anciens ouvriers de l'usine Philips d'Aubusson et restitué leurs paroles dans "Silence d'usine." (Cf. IPNS n°13).



Il est de retour avec *Littoral* le **11 janvier 2010** à Aubusson.

Dans ce spectacle, il conte l'histoire de Wilfrid, un homme un peu perdu à la recherche d'un lieu de sépulture pour son père. Au cours de sa quête, il va rencontrer une fille en colère qui a perdu le sien il y a longtemps. Ensemble, ils vont tenter de trouver un lieu de paix pour enterrer ce corps. Cette recherche les obligera à éprouver la réalité de l'autre. A travers ce texte fort et dense, Wajdi Mouawad interroge la famille, la mémoire, l'exil, le rêve et l'avenir incertain. Des thèmes qui lui tiennent particulièrement à cœur, lui qui, enfant, a dû quitter le Liban. Son écriture fougueuse entraîne les comédiens (et le public avec) dans un espace de haute intensité émotionnelle, avec beaucoup d'élan et une belle gourmandise de jeu. Entre fureur, larmes et fous rires, cette histoire mythique raconte aussi la déliquescence de notre monde. Un théâtre universel qui résonne comme une tragédie moderne. Une odyssée du temps présent qui nous entraîne aux sources mêmes de notre existence – Si avec ça on ne vous donne pas envie d'aller voir *Littoral* !
Informations : 05 55 83 09 09
www.ccaj.com

Le féminisme est-il un mauvais genre ?

Tel est le titre de la Décade Cinéma et société 2010, co-organisée par l'association "Autour du premier mai" et Peuple et culture Corrèze, dont les premiers temps forts auront lieu **les 5, 6 et 7 février 2010** à St-Jal, Naves et Argentat. 2010, quarantième anniversaire d'un moment fort du féminisme en France dans les années 1970 et de l'entrée

des femmes en cinéma grâce aux premières caméras vidéo. Pour cette Décade 2010, l'organisation est sensiblement différente que pour les années précédentes. En effet, carte blanche est donnée au Centre Simone de Beauvoir. Sa partie centrale aura lieu comme traditionnellement autour du premier mai (du 29 avril au 2 mai) au cinéma Le Palace et à la médiathèque municipale de Tulle. Mais elle se déroulera aussi tout au long de l'année 2010 en plusieurs autres lieux de Corrèze et du Limousin.

Contact : PEC Corrèze
05 55 26 32 25.

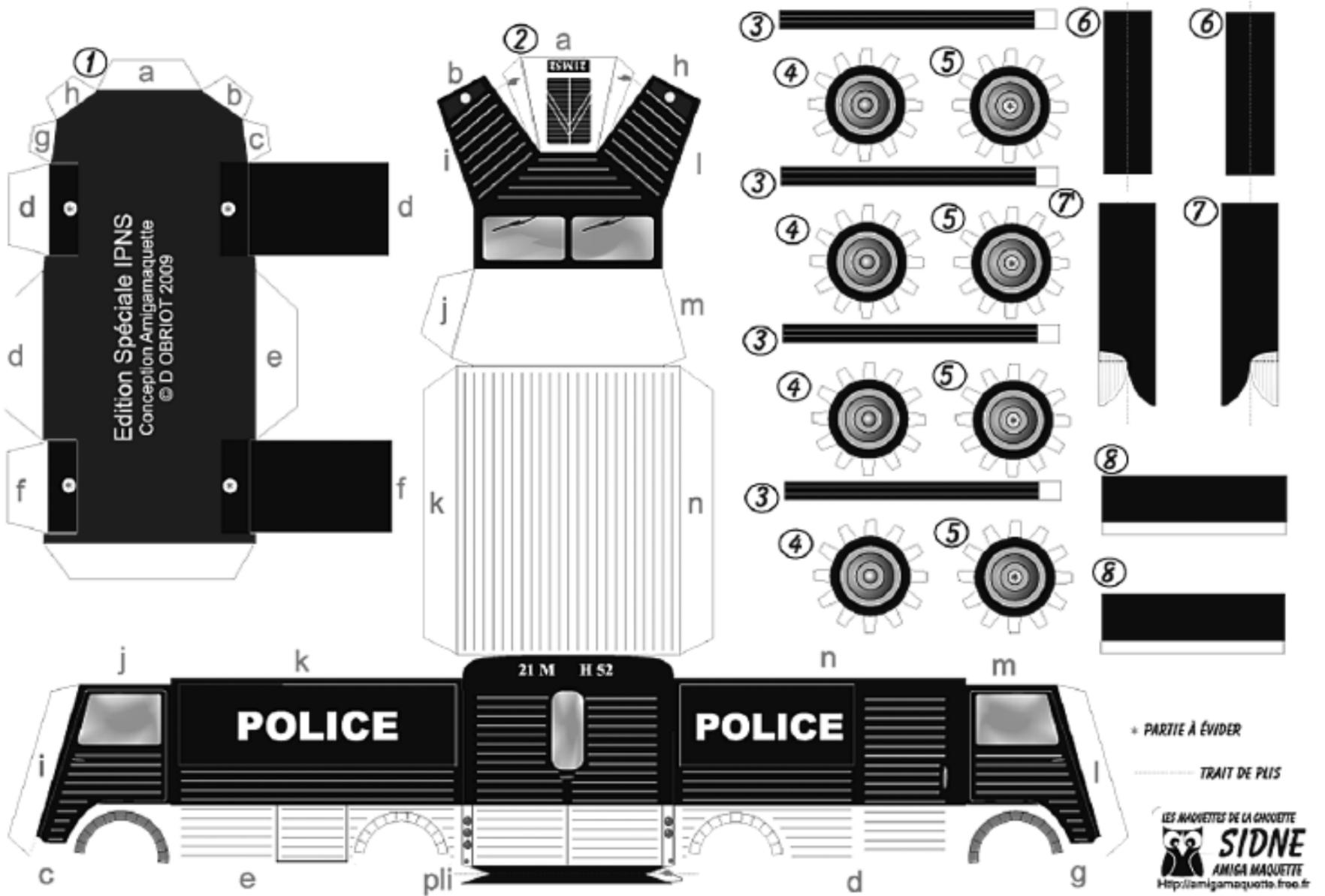


Trauma. Traces de mémoire en Corrèze.

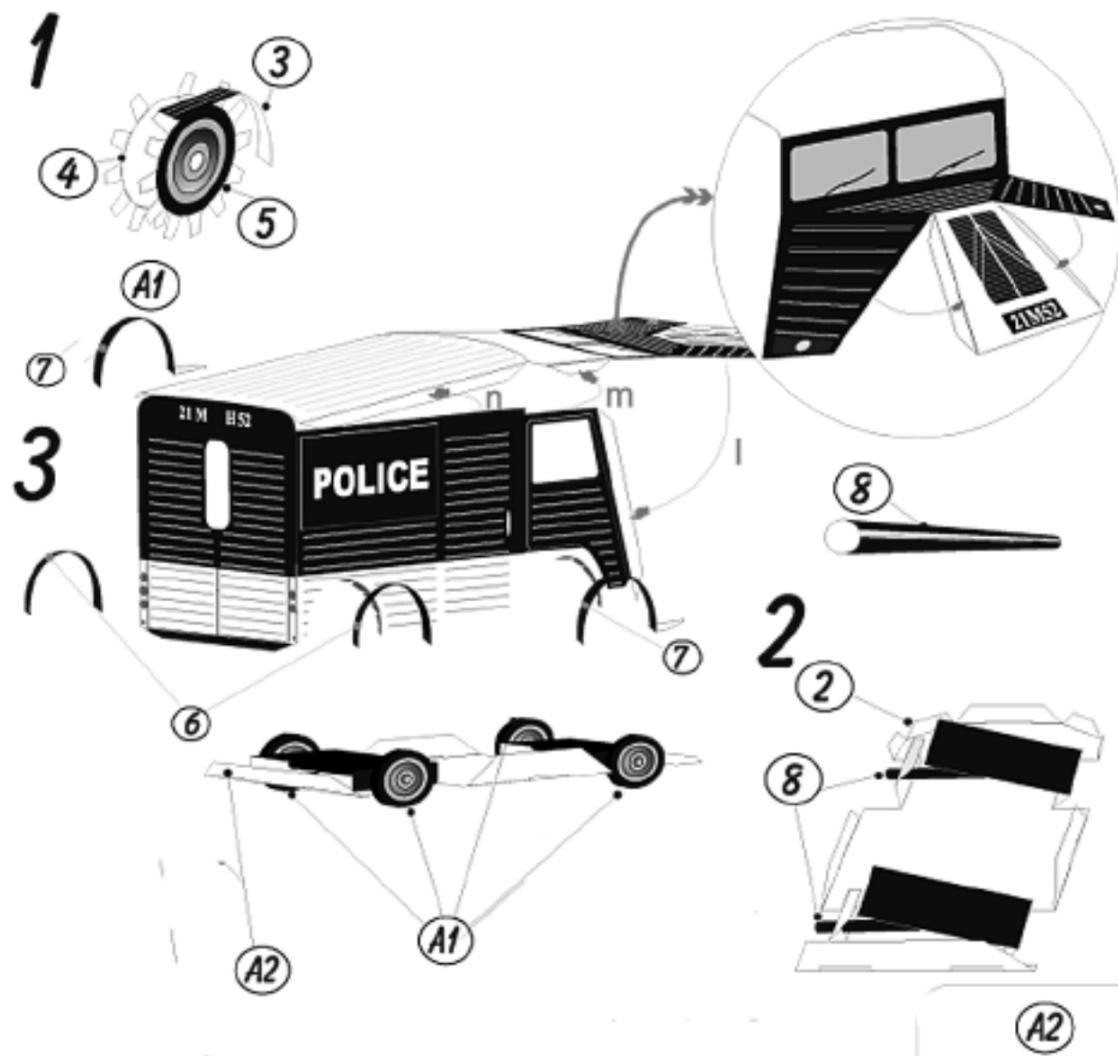
La photographe Ahlam Shibli est née en 1970 en Palestine où elle vit et travaille aujourd'hui. Cherchant à comprendre ses propres conditions de vie, elle a réalisé plusieurs projets traitant de la situation de la population palestinienne sous occupation israélienne. En 2008 elle est venue à Tulle à l'invitation de Peuple et Culture. Elle raconte : "J'ai immédiatement ressenti de l'empathie avec la tragédie qui a marqué ce lieu. En tant que ressortissante d'un pays sous occupation et en guerre, je voulais savoir qui, quel homme, avait été pendu là, là ? Portait-il une cravate, une ceinture ? Quelle était la dernière chose que ces pendus ou ces déportés avaient vu ? J'avais envie que l'on parle de ces morts non comme des chiffres mais qu'on les individualise (...). Il m'est apparu ensuite que je pouvais retrouver à Tulle une question à traiter : qui se bat pour son "chez soi" ? Qui décide du "chez soi" pour lequel il faut se battre ? A Tulle, les gens se sont battus parce que c'était "chez eux". Ce qui est paradoxal, c'est que des Tullistes se sont aussi battus tout de suite après en Indochine et plus tard en Algérie pour un "chez eux" ailleurs, contre des Vietnamiens, des Algériens qui défendaient leur "chez eux", que les autorités françaises et les colons considéraient également comme leur. Il ne s'agit pas de comparer les deux situations mais de regarder la complexité de l'Histoire et en quoi une ville et ses habitants en portent des signes, des traces..."
Le travail photographique issu de ce séjour corrézien donnera lieu à la publication d'un ouvrage et à une exposition au château de Sédières à partir du **samedi 6 mars 2010**.

Contact : PEC Corrèze
05 55 26 32 25.

Pour les nostalgiques du transport en commun ...



Notice de montage



**JOYEUSES
FÊTES !**